

Rencontres Annuelles d'Ethnographie de l'EHESS

5-7 novembre 2014

Résumé :

Les 5, 6 et 7 novembre 2014 auront lieu pour la première fois les Rencontres Annuelles d'Ethnographie de l'EHESS, à Paris. L'objectif de cet événement, qui réunit des doctorant·e·s et des jeunes chercheur·e·s issu·e·s de différentes disciplines en sciences sociales, est de donner une visibilité aux différentes manières de faire de l'ethnographie et de proposer un lieu où se rencontrer et réfléchir sur cette démarche d'enquête. Ce sera la première occurrence d'un événement destiné à se pérenniser. Ces Rencontres s'organisent en 12 ateliers thématiques, dont les appels à communication figurent en fichier-joint.

Critères de sélection :

Nous invitons les doctorant·e·s et jeunes chercheur·e·s à proposer des communications originales qui se fondent sur une pratique ethnographique rigoureuse. Les communications se fondant exclusivement sur l'analyse d'entretiens ou de documents ne pourront être retenues.

Chaque communication durera 20-25 minutes et sera suivie d'une discussion par un·e chercheur·e confirmé·e ainsi que par une discussion générale avec l'auditoire. La présidence de séance sera assurée par les organisateurs de chaque atelier.

Calendrier :

- **20 mars** : diffusion des appels à communication
- **avant le 28 avril 2014** : envoi des propositions aux organisateurs/trices de l'atelier (dont les adresses sont indiquées à la fin de chaque appel à communication ci-joint, avec en copie l'adresse de contact des Rencontres 2014 : contact.rae.2014@gmail.com) sous la forme d'un résumé de 3 000-5 000 signes comprenant un descriptif du terrain et un résumé de la communication à venir. Les noms, prénoms, affiliation(s), statuts et coordonnées des auteur·e·s sont également à faire figurer dans le document.
- **autour du 20 mai 2014** : notification aux participant·e·s de la sélection des communications par le Comité d'organisation.
- **avant le 1er octobre 2014** : envoi des communications écrites aux organisateurs/trices (environ 20 000-25 000 signes).
- **5-7 novembre 2014** : tenue des premières Rencontres annuelles d'ethnographie de l'EHESS.

Contact :

Pour toute information d'ordre général, écrire à : contact.rae.2014@gmail.com.

Pour toute question relative à un atelier, s'adresser directement aux organisateurs/trices concerné·e·s, dont les coordonnées figurent dans les appels à communication ci-joints.

Liste des appels à communication :

Comment l'avez-vous (d)écrit ?

Marine Jeanne Boisson, Valentina Grossi, Marie Le Clainche-Piel

Sur le terrain d'enquête, l'une des premières tâches de l'ethnographe consiste à décrire ce qu'il s'y passe. La fonction méthodologique des prises de note est plurielle : ce sont elles qui, par la suite, permettront à l'ethnographe de décrire les situations observées, de les analyser et de rendre compte de son objet d'étude dans un texte à caractère scientifique. Dans la lecture finale d'un ouvrage ou d'un article, on peut alors les retrouver sous différentes formes : descriptions brutes en amorce d'un texte, mises en récit, intégrées à des commentaires interprétatifs au cœur de l'analyse ou encore insérées sous la forme de séquences descriptives.

La description ethnographique est donc tout à la fois une méthode de recueil de données, une technique d'écriture, un outil d'analyse et un moyen de rendre compte du sens de l'action des acteurs, à différents moments du travail d'enquête. Au regard de ces quatre enjeux, est-il possible de réfléchir à ce qu'est une bonne description ? Comment les descriptions se stabilisent au travers de « chaînes d'écriture » et finissent par s'ordonner dans un texte scientifique ?

Les débats qui se sont engagés sur cette question en sciences sociales ont montré les liens qui s'établissent entre description et compréhension du terrain¹. Certain.e.s auteur.e.s² ont insisté sur la nécessité d'intégrer dans cette description un narrateur, situé dans le temps et dans l'espace, dont la reconnaissance a valeur heuristique.

En sociologie, la question de la description ethnographique a émergé à partir d'une réflexion plus générale sur l'action et d'une critique de la démarche hypothético-déductive en sciences sociales³. Si ces débats ont renouvelé l'intérêt de la discipline pour des méthodes d'enquêtes qualitatives, ils ont aussi porté avec eux de nouvelles réflexions sur les bonnes façons de décrire un terrain. Ces dernières années, sont ainsi apparues, dans cette discipline, de nouvelles terminologies pour spécifier et défendre des manières de rendre compte de ce qui se passe et par quoi cela passe, au travers de descriptions « denses »⁴, « minces »⁵,

¹ Bazin Jean, 1998, « Questions de sens », *Enquête. Archives de la revue Enquête*, n° 6, p. 13-34 ; Descombes Vincent, « La confusion des langues », *Enquête*, n°6, 1998, p. 35-56 ; et Katz J., « Du comment au pourquoi ? Description lumineuse et inférence causale en ethnographie », in D. Cefaï (dir.), *L'Engagement ethnographique*, Paris, Editions de l'EHESS, 2010,

² Clifford James, 2003, « De l'autorité en ethnographie », in D. Cefaï (dir.), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte. Favret-Saada Jeanne, 1977 ; *Les mots, la mort, les sorts. La Sorcellerie dans le Bocage*, Gallimard., Paris ; Ricœur Paul, 1983, *Temps et récit*, tome premier, Paris, Éditions du Seuil ; Sperber Dan, 1982, *Le savoir des anthropologues: Trois essais*, Paris, Hermann.

³ Quéré Louis, 1992, « Le tournant descriptif en sociologie », *Current Sociology*, Vol. 40, n°1, p.139-165.

⁴ Geertz Clifford, 1973, *The Interpretation of Cultures : Selected Essays*, New York, Basic Books.

« symétriques »⁶. Un continuum se dégage dans la façon de lier entre elles description et interprétation : on considère à une extrémité que le niveau de la description n'est pas séparable de celui des commentaires interprétatifs ; à l'autre, que le niveau de l'interprétation doit être distingué de celui de la présentation des matériaux d'enquête. À cette polarisation s'ajoutent des différences d'intégration d'entités variées au sein des descriptions : êtres humains, non humains, objets⁷, émotions, sens de la perception⁸, niveau infra de l'action⁹.

L'enjeu de cet atelier sera d'explicitier les choix théoriques et méthodologiques qui sous-tendent ces différentes exigences dans la description. De quelles façons restituent-elles la compréhension du terrain, de l'objet ? Comment lient-elles description, compréhension et interprétation ? Une telle réflexion sera menée sur des exemples concrets d'écriture ethnographique. Elle explicitera la façon dont les descriptions ont été composées et intégrées au travail d'analyse - à partir de cas d'enquête et sans restriction d'objet. En se référant ou non à l'un des modèles évoqués, elle devra revenir sur les différentes opérations qui participent de l'écriture d'un texte scientifique à partir d'une ethnographie, en axant plus particulièrement la discussion sur l'une de ces opérations :

- La sélection du niveau de détails des descriptions dans le texte, ainsi que la clôture de celles-ci. *Jusqu'où avez-vous voulu décrire et pourquoi ? Quel type d'attention au moment des observations cela sous-tend-il ?*

Le choix de s'arrêter à un niveau de détail, de définir un temps de l'action, d'intégrer une variété d'entités peut être mis en relation avec des présupposés théoriques et avoir des conséquences sur la compréhension des situations.

- La réécriture des matériaux « bruts » issus de votre carnet d'enquête et leur mise en récit. *De quelle façon et jusqu'à quel point avez-vous retravaillé vos notes ?*

La reformulation des séquences d'interaction, l'enrichissement des notes par le travail de la mémoire autant qu'en fonction des normes de mise en récit répondent à des exigences que nous invitons à expliciter.

- La détermination de la place attribuée aux matériaux dans la construction d'ensemble du texte. *Comment avez-vous intégré les descriptions de votre terrain dans un texte scientifique ? Comment avez-vous lié les observations à l'argumentation ?*

Les observations peuvent être retranscrites en longueur ou séquencées, servir d'illustration, d'attestation ou d'argumentation, prendre la forme de mots comme d'images, et selon des

⁵ Rémy Catherine, 2009, *La fin des bêtes une ethnographie de la mise à mort des animaux*, Paris, Economica, 2009. Lemieux Cyril, *Le devoir et la grâce*, Paris, Economica.

⁶ Latour Bruno, Woolgar Steeve, 1988, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, Paris, La Découverte.

⁷ Conein Bernard, Dodier Nicolas, Thévenot Laurent (dir.), 1993, *Les Objets dans l'action: de la maison au laboratoire*, Paris, Éditions de l'EHESS (coll. « Raisons pratiques »).

⁸ Cefaï Daniel, Gardella Édouard, *L'urgence sociale en action. Ethnographie du Samusocial de Paris*, Paris, La Découverte, 2011.

⁹ Piette Albert, 1996, *Ethnographie de l'action. L'observation des détails*, Paris, Éditions Métailié.

procédés graphiques particuliers.

- Transversalement à ces trois opérations, l'accès accordé au lecteur aux différentes couches d'interprétation et à la critique. *De quelles façons avez-vous voulu donner accès au lecteur aux scènes observées ? Pourquoi ?*

L'accès à un certain de degré de détails, la symétrie de la description, les choix de formulation et l'articulation à l'explication interféreront sur la compréhension du lecteur et lui permettront plus ou moins de critiquer l'interprétation proposée.

Il s'agira alors de dégager différents « styles ethnographiques », selon la façon qu'a chacune des intervenant.e.s de lier description et compréhension au travers de l'écriture. Nous serons ouverts à des propositions qui mettent en avant des procédés permettant de lier d'une manière innovante ces différentes opérations (moyens graphiques, audio ou visuels).

Les propositions sont à envoyer aux organisatrices de l'atelier :

boisson.marine@hotmail.fr, valentinagross@gmail.com, leclainchepiel@gmail.com

Le travail et ses à-côtés

Fanny Girin, Julien Gros

La sociologie française a longtemps décrit le travail à partir des classements liés aux rapports de production avant de prêter attention à son contenu¹⁰. L'ethnographie s'inscrit dans ce mouvement en donnant accès aux pratiques concrètes et aux points de vue des acteurs. En déplaçant le regard des mises en forme de l'encadrement vers ce qui est dit et fait dans des situations de travail, elle permet d'en restituer la complexité et d'en découvrir une cohérence parfois inattendue. L'enquêteur peut ainsi observer comment de multiples facteurs s'imbriquent pour positionner les acteurs dans le monde du travail : les catégories de l'organisation (postes, statuts d'emploi, entreprises etc.), des propriétés telles que le genre, l'âge, l'origine ou la position sociale, et des appartenances collectives extérieures au monde du travail (pouvant agir comme des ressources)¹¹. Plus encore, les coopérations mises en œuvre ne se rapportent pas toujours directement à des objectifs institutionnalisés et s'appuient sur des normes qui leur sont propres¹². Cela invite à analyser la production de collectifs de travail en y intégrant des éléments autrefois tenus pour marginaux.

¹⁰ Bidet Alexandra, 2006, « Le travail et sa sociologie au prisme de l'activité », in Alexandra Bidet (dir.), *Sociologie du travail et activité. Le travail en actes, nouveaux regards*, Paris, Octarès.

¹¹ Fournier Pierre, Hatzfeld Nicolas, Lomba Cédric, Müller Séverin. 2008. « Etudier le travail en situation », in A-M. Arborio, Y. Cohen, P. Fournier, N. Hatzfeld, C. Lomba, S. Müller (dir.), *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*, Paris, La Découverte.

¹² Roy Donald. 2006. « Coopération et conflit dans l'usine. Quelques observations et questions concernant la conceptualisation des relations entre groupes dans les structures sociales soumises à une organisation bureaucratique », in D. Roy, *Un sociologue à l'usine. Textes essentiels pour la sociologie du travail*, Paris, La Découverte.

En vue de cet atelier, nous attendons des contributions qui présentent comment l'immersion dans un monde du travail a permis de redéfinir les manières de l'appréhender. En quoi l'ethnographie permet-elle de comprendre et d'analyser le travail autrement ? Nous porterons une attention toute particulière aux contributions qui rendent compte des manières dont les matériaux ont été recueillis sur le terrain. Dans un jeu de distance et de proximité, l'enquêteur s'engage et collecte des données permettant de mettre en perspective ses observations et ses entretiens, éventuellement de manière historique. Il doit d'abord accéder à un monde parfois fermé par des enjeux de secret et obtenir des formes de confiance dans des milieux concurrentiels, transgressant des frontières sociales plus ou moins poreuses entre les acteurs. Il peut aussi avoir besoin de négocier une position d'apprenti pour comprendre le contenu de l'activité. Parallèlement, le monde du travail abonde de documents et le chercheur peut systématiser lui-même des données. Mais il lui faut se procurer ces matériaux et pouvoir les croiser. Les fichiers sur le personnel et les archives ne sont pas toujours accessibles et certaines caractéristiques sociales les plus élémentaires ne se disent pas forcément dans le travail. Cet atelier pourra être l'occasion de réfléchir sur la façon dont les propriétés sociales de l'enquêteur, les expériences qu'il a acquises au cours de sa trajectoire et les contingences de sa rencontre avec le terrain orientent sans cesse son parcours et la compréhension qu'il peut en avoir. Cette réflexion sera menée au cœur de la présentation de descriptions ethnographiques de situations de travail.

Les propositions sont à envoyer aux organisateurs/trices de l'atelier :

fgirin@yahoo.fr, juliendgros@gmail.com

Terrains sensibles : pièges et ressources de l'enquête

Gaspard Lion, Adeline Perrot

Cet atelier est conçu comme un lieu de discussion des dimensions politiques, morales et cognitives¹³ qui traversent les terrains qualifiés de « sensibles »¹⁴ et qui organisent considérablement le cours de la recherche. Deux critères ont été retenus pour délimiter ces terrains : ils sont identifiés comme « problématiques » par une pluralité d'acteurs (responsables politiques, opérateurs administratifs, intervenants judiciaires, associatifs, *etc.*) aux visées normatives affirmées ; ils concernent des personnes ou groupes en situation de stigmatisation, violence, et/ou précarité qui sont l'objet d'une prise en charge par ces acteurs. Se focaliser sur de tels terrains, c'est donc inévitablement commencer par interroger ces identifications publiques, comme mises en forme de situations sociales dites

¹³ Gusfield Joseph, 2009 (1981), *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica.

¹⁴ Bouillon Florence, Fresia Marion, Tallio Virginie (dir.), 2005. *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris, EHESS.

« problématiques »¹⁵ supposant des ambivalences, des complexités d'accès et de maintien sur le terrain pour le chercheur.

Sans exclure les chercheurs qui travaillent sur des conflits armés, nous percevons une différence entre « sensible » et « dangereux ». Ici, il s'agit moins de faire la somme des risques encourus par l'enquêteur que *d'élargir l'analyse de la relation d'enquête à l'ensemble des acteurs se partageant la scène sociale* et qui agissent auprès des publics exposés comme « vulnérables ». Seront appréciées les contributions offrant un regard sur les manières de composer avec de telles situations. De la sensibilité au sens politique à la sensibilité de l'enquête, le terme invite à un retour réflexif sur les engagements du chercheur, ses positionnements, et pourquoi pas ses errements. Les perturbations, difficultés, contradictions, ou surprises du terrain gagneront à être envisagées dans leur portée heuristique, comme révélateurs d'enjeux plus larges.

Cet abord des publics n'est pas séparé de l'abord du territoire qui a été matérialisé comme lieu de distance, de prise politique : lieu de marge ou d'effacement, enfermement ou expulsion, l'espace sera pris en compte comme participant à la « sensibilité » des terrains. Les contributions pourront par exemple porter sur les aspects et dynamiques de constitution de tels territoires, qui sont questionnés et remodelés par le chercheur dans son enquête, la multiplicité des espaces vécus et pratiqués s'opposant à la rigidité des catégories administratives.

Au-delà des cadrages institutionnels, on pourra aussi questionner la prégnance des catégories dans la conduite d'enquête de terrains. Tous les terrains sensibles sont-ils problématiques pour le chercheur ? D'un dépassement de ces pré-qualifications à l'analyse de la violence des situations, l'éventail des pratiques est large : le regard sur ces catégories doit informer tant sur l'expérience de terrain que sur les processus de constitution d'objets d'attention publique.

Au final, cet atelier questionne la place de l'enquêteur, bousculé, pris dans des enjeux conflictuels entre les différents publics qui tentent d'arrêter une version du problème, d'en détenir la « propriété », d'établir des relations de causalité et de responsabilité sur lesquelles agir. Sa recherche interfère avec la circulation d'informations, elles-mêmes sensibles, et sur les nécessités qu'ont certains publics de maintenir le silence, le secret sur leurs pratiques. De fait, l'ethnographie participe pour partie à la définition du terrain comme sensible, et l'enquêteur est inscrit malgré lui dans une arène du sensible. Dès lors, on peut s'interroger sur les modalités, enjeux et effets des appropriations ou tentatives d'appropriation de la présence du chercheur sur le terrain, ainsi que de ses propres tentatives pour surmonter ces enjeux politiques, cognitifs et moraux, pendant et après l'enquête. Pourront ainsi être effectués des retours réflexifs, par exemple à partir de la question de la publicisation des résultats.

Les propositions sont à envoyer aux organisateurs/trices de l'atelier :

lion.gaspard@gmail.com, adeline.perrot@hotmail.fr

¹⁵ Dewey John, 2010 (1927), *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard.

Ethnographier les mondes de l'aide internationale

Camille Al Dabaghy, Jade Legrand

Depuis les indépendances des anciennes colonies, le dispositif de l'aide internationale comme son appréhension par les sciences sociales se sont profondément transformés. Des acteurs divers et très nombreux (États et armées, collectivités locales, ONGs du Nord et des Suds, organisations multilatérales ou confessionnelles, entreprises, experts, ressortissants de diasporas...) agissent et interagissent sur les terrains de la coopération et de l'urgence. Le plus souvent, leurs interventions s'imbriquent au moins indirectement dans l'espace et le temps de situations locales qui se prêtent à l'observation ethnographique. Par ailleurs, les études sur le développement et celles sur l'humanitaire, aux trajectoires historiques distinctes, sont progressivement entrées en dialogue¹⁶. Dans ce foisonnement de travaux, les questions de recherche portent à présent aussi bien sur la production de l'aide et des catégories cognitives et évaluatives qui lui sont propres que sur les conséquences qu'elle provoque.

Multiplécité des acteurs, recroisement de l'ethnographie et de l'histoire, complexité de dynamiques à la fois éclatées, globalisées et paradigmatiques : les mondes de l'aide internationale nous plongent au cœur des débats sur la possibilité d'une ethnographie du global et sur les manières de la pratiquer. Comment mener, concrètement, une ethnographie qui permette d'observer des situations ancrées localement, de les contextualiser et de rendre intelligibles des conduites par une immersion suffisante pour accéder aux interprétations *indigènes* mais nécessairement partielle ? Et tout simplement, comment circonscrire l'espace-temps de nos enquêtes ?

Les partis pris actuels sont nombreux : choisir pour terrain les camps de réfugiés¹⁷, ou pour objet la délivrance des services publics¹⁸, travailler sur une catégorie d'acteurs (les « bénéficiaires », les « travailleurs » de l'aide¹⁹), ou tenter au contraire de les saisir ensemble et de travailler sur le dispositif d'intervention... Ces objets ou ces problématisations de l'aide présupposent et engagent des choix théoriques qui sont tout autant des choix de méthodes et de techniques d'enquête (ethnographie multi-sites, *extended case method*, démarches interactionnistes...). C'est sur ces derniers que nous voudrions mettre l'accent. Les enjeux de réflexivité des acteurs et de sensibilité des terrains ont été récemment bien traités (en particulier lors du dernier colloque de l'APAD en juin 2013 à Montpellier) et nous voudrions

¹⁶ Atlani-Duault Laëticia, Vidal Laurent (dir.), 2009, *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement. Des pratiques aux savoirs, des savoirs aux pratiques*, Paris, Armand Colin.

¹⁷ Agier Michel, 2002, *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris, Flammarion.

¹⁸ Blundo Giorgio, 2011, « Une administration à deux vitesses. Projets de développement et construction de l'État au Sahel », *Cahier d'Études Africaines*, vol. 2-3, n° 202-203 : 427-452.

¹⁹ Dauvin Pascal, Siméant Johanna (dir.), 2002, *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG, du siège au terrain*, Paris, Presses de Sciences Po ; Fechter Anne-Meike, Hindman Heather (eds.), *Inside the Everyday Lives of Development Workers : The Challenges and Futures of Aidland*, 2011, Bloomfield, CT, Kumarian Press.

nous centrer dans cet atelier sur une question cruciale : comment délimiter son enquête ? Quelles sont les conséquences d'opportunités (lorsque que des institutions ou des groupes, souvent difficiles à pénétrer et à intégrer, se sont ouverts à nous) ou de contraintes *ad hoc* (quand enquêter sur certains acteurs interdit l'accès à leurs rivaux et ennemis et à leurs activités) ? Comment faire preuve de la même « rigueur du qualitatif »²⁰ sur des terrains multiples ? Jusqu'où suivre des connexions, mêmes empiriquement avérées ? Avec quels autres types de données articuler nos matériaux de terrain pour les rendre intelligibles ? Et au fond, quel est le prix méthodologique et conceptuel mais aussi matériel, émotionnel, éthique de ces choix ?

À la croisée d'un questionnement sur la production des données et sur la difficulté de restituer la dimension systémique de l'aide, nous attendons des communications proposées qu'elles présentent des matériaux et/ou des récits d'enquête qui éclaireraient particulièrement les aspects suivants :

- Comment enquêter sur la « relation d'aide » décrire et analyser ce qui se joue entre « aidants » et « aidés », entre « développeurs » et « développés », mais aussi entre « aidants » ou entre « développeurs » ?
- Comment prendre en charge la pluralité des temporalités et des spatialités de l'aide ? Quelles expériences ordinaires se font et se défont dans les formes de coprésence ou dans les interactions à distance propres à l'aide internationale ? Que faire de la dimension « émique » du « projet » ?
- Comment restituer les jeux d'échelles, à la fois ceux, multiples, des enquêtés et ceux des enquêteurs dans leur travail de reconstruction de l'objet ?

Les propositions sont à envoyer aux organisatrices de l'atelier :

dabaghy@ehess.fr, jlegrand@ehess.fr

Les enjeux de l'ethnographie dans l'étude des pratiques artistiques

Élina Djebbari, Florence Nowak

À la différence de disciplines centrées sur la description et l'analyse des œuvres et des performances, l'ethnographie des pratiques artistiques étudie davantage les créateurs et les processus de création dans leur contexte social, politique et historique. Par une observation prolongée et éventuellement participante, par la tenue d'un journal de terrain et par la description dense (*thick description*), l'ethnographie aborde ainsi de façon complémentaire différents aspects des pratiques artistiques : réseaux relationnels, récits de vie, chaînes de transmission, processus de création, critères d'évaluation esthétique, systèmes de valeurs des publics et des artistes, contexte des performances.

²⁰ Olivier de Sardan Jean-Pierre, 2008, *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant.

Le choix de la méthode ethnographique implique des questionnements spécifiques au matériau de la performance artistique, que cet atelier vise à cerner et à explorer. Les réflexions appuyées sur une expérience de terrain sont donc bienvenues, l'objectif étant de s'interroger sur les modalités et les enjeux de l'enquête ethnographique pour ce champ d'études. Elles peuvent être transversales à des disciplines variées, qu'il s'agisse d'anthropologie, de sociologie ou de linguistique, de géographie, de sciences politiques, d'économie, de musicologie, et concerner toutes les formes possibles de pratique artistique. Ces interrogations méthodologiques devront accompagner la présentation de matériaux d'enquête.

Quelle est la place des archives et des enregistrements dans une enquête qui part de l'observation directe, qui se concentre sur la mise en représentation plutôt que sur ce qui est représenté ? Symétriquement, quelle est la place de l'ethnographie dans l'analyse des matériaux secondaires tels que les vidéoclips : devraient-ils être analysés tant du point de vue du format (*medium*) ou du contenu (*message*) que de la représentation (l'acte) ? Quels sont les enjeux de l'observation participante, lorsqu'il s'agit d'apprendre l'art des acteurs mais aussi de le pratiquer *avec* eux ? Comment assumer le double-rôle fréquent de chercheur et d'artiste ? Y a-t-il un risque d'occulter, voire de « désenchanter » la production artistique en se focalisant trop sur les mécanismes de la création ? Comment gérer l'impact d'une ethnographie prolongée sur la carrière artistique des acteurs, lorsque la recherche leur donne une visibilité internationale et contribue à les inscrire dans l'histoire de l'art ?

Les propositions sont à envoyer aux organisatrices de l'atelier :

elina.djebbari@kcl.ac.uk, florence.nowak@ehess.fr

Le travail de traduction dans le dispositif et la restitution de l'enquête

Xénia de Heering, Marie-Paule Hille

Tout chercheur ayant recours à l'enquête ethnographique dans un milieu non familier – qu'il soit anthropologue, sociologue, historien, géographe, etc. – est confronté au problème de la traduction. Le fait de devoir traduire d'une langue à l'autre ne fait que rendre très visible le problème central, qui est, à travers l'ethnographie, de rendre familier ce qui est de prime abord étranger.

Cet atelier n'entend pas proposer une réflexion purement théorique. Il est ouvert à des propositions témoignant d'une expérience vécue sur le terrain et rendant compte des difficultés posées par une langue étrangère dans la restitution de l'enquête. Par « étrangère », il faut entendre divers contextes où l'enquêteur en sciences sociales perçoit la langue utilisée comme un frein à la compréhension de la situation : jargon professionnel, patois, langue étrangère, argot, etc. À partir de cas précis, dont les descriptions devront être soumises avant le 15 septembre sous forme de documents de travail que nous ferons circuler en amont des *Rencontres* de façon restreinte à l'ensemble des participants de l'atelier, on se penchera sur les opérations très concrètes qu'implique toute traduction.

Élaborée dans le contexte d'une enquête scientifique et en ce sens expérimentale, la traduction fait partie intégrante du dispositif d'enquête. Dès la prise de note, l'enquêteur est amené à faire des choix : que traduit-il dans sa langue maternelle, que restitue-t-il *verbatim* ? La compréhension des « catégories indigènes » constitue souvent un tournant de l'enquête, permettant à l'enquêteur de progresser dans son dialogue avec les enquêtés. Comment rendre compte, dans l'écriture, de cette évolution du parcours de découverte mais aussi des limites que la langue étrangère pose à toute enquête ?

Le passage de l'expérience des acteurs sur le terrain à la mise en forme du récit ethnographique repose sur une économie de l'écriture mobilisant divers dispositifs textuels (glossaire, crochets, parenthèses, italiques, notes infra-paginales,...). On examinera le traitement des termes étrangers ainsi que les manières d'intégrer les traductions dans des textes scientifiques de formats divers.

Plus généralement, comment signaler dans le texte scientifique que tel mot non familier, utilisé par l'enquêté, revêt telle signification dans tel contexte et comment l'enquêteur le sait-il ? Par quel moyen scripturaire différencier le mot du concept utilisé par l'enquêté et des concepts analytiques utilisés par l'enquêteur, dans les différents niveaux d'analyse de la situation ?

Ces différents points ne sont pas seulement techniques. Ils sont la condition même d'une bonne traduction des expériences et des définitions de situations à de multiples niveaux : tant celui de la relation enquêteur-enquêté, que celui de l'élaboration de la description ethnographique ou que celui enfin de la restitution scientifique des résultats de l'enquête.

Une bonne traduction passe par l'ethnographie des usages. Les études de cas proposées pourraient porter par exemple sur le processus de mise au point d'un lexique de jargon professionnel ; sur la constitution d'un corpus d'usage de termes spécifiques ou d'argot ; sur l'explicitation des différentes traductions possibles d'un mot/concept selon les contextes et/ou les niveaux d'analyse. Il ne s'agit pas simplement de proposer des lexiques ou des typologies aboutis, mais bien de rendre compte du parcours de découverte qui en a permis l'élaboration.

Les propositions sont à envoyer aux organisatrices de l'atelier :

xenia.deheering@gmail.com, mp.hille@gmail.com

Villes et ethnographies. Les échelles de l'enquête et de l'écriture

Martin Lamotte et Maria Anita Palumbo

En 1955, avec sa *Sociologie des Brazzavilles noires*²¹, George Balandier bouleverse les fondements du fonctionnalisme et du structuralisme, en proposant de décentrer l'enquête et l'analyse du côté du conflit et du dysfonctionnement. Cette anthropologie dynamique et relationnelle s'intéresse alors au

²¹ Balandier Georges, 1955, *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, A. Colin.

changement social, dont le conflit est un des révélateurs. Ce projet s'est réalisé à travers un terrain particulier, la « ville », ouvrant de nouvelles voies dans le monde francophone à un projet d'anthropologie urbaine. Le parcours de Balandier, son « détour » africain ainsi que ses travaux ont inauguré la diffusion de l'ethnographie comme mode d'enquête spécifique sur le monde contemporain et ses dynamiques de transformation et, ont dans le même temps ouvert le chemin de la ville aux anthropologues, en écho aux recherches menées à la même époque au Rhodes-Livingstone Institute²².

Aujourd'hui, pour les géographes, sociologues, anthropologues, politologues qui situent leur terrain d'enquête en milieu urbain, l'ethnographie est devenue une démarche commune. Il n'est d'ailleurs pas anodin que les premiers « observateurs » du monde urbain furent des écrivains, de Restif de la Bretonne à Zola, et que hors du contexte de recherche français, des journalistes comme Robert E. Park²³ se firent sociologues en recourant à des méthodes d'enquête de terrain. C'est que la ville en appelle à toutes les compétences et à tous les détours pour se laisser appréhender. Pour autant, est-ce que toutes ces disciplines pratiquent le même type d'ethnographie ? L'ethnographie urbaine nous semble particulièrement confrontée à une question d'échelle, transversale aux différentes sciences humaines qui l'utilisent en tant que mode d'enquête. Souvent, la référence à « la ville » écrase par sa taille la relation d'enquête micro-logique et locale propre à la pratique ethnographique, aussi insaisissable pour l'ethnographe urbain que l'État pour l'ethnographe politique. À cette inquiétude d'échelle s'ajoute le problème de la reconstitution de l'objet-ville au moment de l'écriture. De fait, la préoccupation des grandeurs d'échelle²⁴ est présente tout au long de l'enquête, dans la prise en compte des variations d'échelle des enquêtés, dans le choix et le cadrage des situations à observer par l'enquêteur et au moment du « passage à l'écriture » et de la « montée en généralité » que requiert l'analyse.

Dans le but de confronter, d'un point de vue interdisciplinaire, les interrogations sur la pratique ethnographique en milieu urbain et ses usages, du terrain à la mise en forme du récit ethnographique, nous proposons d'explorer ce terrain commun d'observation (la ville) à partir de situations ethnographiques particulières et d'objets d'ethnographies urbaines (conflits, marges, etc.). L'idée est de montrer très concrètement les figures que prend la ville en relation au type d'enquête qui en rend compte et de le faire en posant en même temps la question des modalités d'observation et de description et des échelles spatio-temporelles que la situation observée appelle comme contexte d'expérience des enquêtés et comme cadre de référence des enquêteurs.

Face à cette interrogation sur la possibilité d'une connaissance ethnographique de / dans la ville et sur la forme et la place que le matériel ethnographique prend dans la construction d'une ethnographie et sa restitution, nous voudrions amener les chercheurs à réfléchir avec nous sur plusieurs questions : comment se pratique l'ethnographie en milieu urbain ? Autour de quels objets ? Quelle sont les

²² Hannerz Ulf, 1983, *Explorer la ville. Éléments d'anthropologie urbaine*, Paris, Éditions de Minuit

²³ Park Robert E., 1915, « The City : Suggestions for the Investigation of Human Behavior in the Urban Environment », *American Journal of Sociology*, XX, p. 577-612. (trad. in Grafmeyer Y., Joseph I. (dir.), 1979, *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Éditions du Champ Urbain, p. 79-126.

²⁴ Revel Jacques (dir.), 1996, *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Éditions de l'EHESS-Gallimard-Le Seuil.

échelles dans la pratique ethnographique, depuis le choix des terrains à l'analyse des données ? Que devient l'ethnographie dans le passage à l'écriture ? Qu'est-ce la « ville » des ethnographes ?

Les propositions sont à envoyer aux organisateurs de l'atelier :

martin.lamotte@ehess.fr, anais.mari@gmail.com

Ethnographies de l'État

Veronica Gomez-Temesio, Marko Tocilovac

Comment appréhender l'État en sciences sociales ? Dès 1977, Abrams interpelle les chercheurs en proposant l'abandon de l'État en tant qu'objet d'étude matériel²⁵. À sa place, il substitue deux niveaux d'analyses : l'« idée de l'État », un artefact idéologique qui attribue cohérence et unité à des pratiques diffuses et non coordonnées d'une part, et d'autre part le « state-system » c'est à dire les agences de l'État au travers desquelles cette idée est produite et se réalise quotidiennement. En ouvrant la porte à des recherches de type ethnographique, cette approche a permis de se départir d'une lecture à la fois essentialisante et exotisante de l'État, notamment en Afrique de l'Ouest²⁶. Elle a de plus engendré un renouveau dans la conception même de l'État en sciences sociales à l'« âge de la globalisation »²⁷.

Autrefois chasse gardée des politistes et des juristes, l'État est devenu aujourd'hui un terrain d'investigation à part entière pour l'ethnographie. La richesse actuelle des enquêtes « au cœur » de l'État – qui prolongent les travaux plus anciens sur la *street-level bureaucracy*²⁸ – témoigne ainsi de l'évolution récente de l'anthropologie et de la sociologie politique. Basées sur l'observation des actions et des services des administrations étatiques, des pratiques professionnelles et des représentations de leurs agents, ainsi que des modes de délivrance des biens et des services, ces ethnographies permettent de comprendre comment fonctionne réellement et quotidiennement l'État²⁹. A travers des études de cas qui prennent comme terrain d'enquête des corporations bureaucratiques, des services publics particuliers ou encore des phénomènes comme la corruption, l'État apparaît comme un espace d'interaction absolument indissociable des usages qui en sont faits³⁰.

²⁵ Abrams Philip, 1988 [1977], « Notes on the Difficulty of Studying the State », *Journal of Historical Sociology*, 1(1), p. 58-89.

²⁶ Blundo Giorgio, Olivier de Sardan Jean-Pierre (dir.), 2007, *État et corruption en Afrique une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, Marseille et Paris, APAD ; Karthala.

²⁷ Gupta Akhil, Sharma Aradhana, 2006, « Rethinking Theories of the State in an Age of Globalization », *The Anthropology of the State: A Reader*, Oxford, Blackwell.

²⁸ Lipsky Michael, 1980, *Street Level Bureaucracy: Dilemmas and the Individual in Public Services*, New York, Russell Sage Foundation.

²⁹ Blundo Giorgio, Le Meur Pierre-Yves, 2009, *The Governance of Daily Life in Africa: Ethnographic Explorations of Public and Collective Services*, Leiden, Brill.

³⁰ Bayart Jean-François 2006 [1989], *L'État en Afrique: la politique du ventre*, Paris, Fayard. Blundo Giorgio, 2003. « Décrire le caché : autour du cas de la corruption ». *Pratiques de la*

Objet multiforme, l'État concentre également des enjeux importants, notamment pour les acteurs qui le constituent. Appréhender l'État requiert non seulement une approche ethnographique particulière, mais implique aussi de faire face à de nombreux obstacles. Ce sont ces dimensions relatives à la mise en place et à l'exercice de l'enquête, et aux difficultés rencontrées dans sa réalisation, qui, nous le pensons, contribuent à la compréhension de l'État et de son fonctionnement, autant qu'elles permettent d'enrichir le débat scientifique sur les manières de l'ethnographier. Ainsi, les communications attendues devront rendre compte d'expériences de terrain et pourront soulever les questions suivantes : à quel type de difficultés pratiques l'enquêteur s'expose-t-il ? Comment doit-il gagner son droit d'entrée et de maintien sur le terrain ? Par quels détours se départit-il des catégories officielles de la politique ? Quel type d'interactions engage-t-il avec ses enquêtés, aux différents échelons de pouvoir ? Que peut-il restituer dans son compte-rendu public de l'enquête et comment doit-il exercer des formes de réserve et de prudence ? Enfin, qu'est-ce que l'ethnographie lui permet de montrer des contextes, des dynamiques et des activités de l'État, qui ne pourrait l'être par d'autres méthodes d'enquête ?

Les propositions sont à envoyer aux organisateurs/trices de l'atelier :

veronica.gomez.temesio@gmail.com, marko.tocilovac@ehess.fr

Ethnographier le genre

Anne-Sophie Vozari, Isabelle Zinn

L'enquête ethnographique donne lieu à des descriptions « réalistes » du monde social et permet de rendre compte des significations que les personnes attribuent à ce qu'elles font.³¹ Elle est ainsi d'abord une activité perceptive et descriptive. En cela, associer dos à dos « genre » et « ethnographie » pourrait à première vue apparaître problématique. Qu'est-ce qu'ethnographier le genre peut bien vouloir dire ? Le genre est-il observable et descriptible ? Que regarde concrètement l'ethnographe quand il/elle ethnographie le genre ? Telles sont les questions que nous souhaitons soumettre à la discussion dans cet atelier.

Sans chercher à faire du genre un principe d'explication *a priori* ou un objet d'enquête en soi, mais le considérant plutôt comme un mode de catégorisation qui ordonne des pratiques interactionnelles³², cet atelier vise à interroger précisément sous quelles conditions le genre se donne à voir. La démarche ethnographique conduit nécessairement à observer de près les pratiques *en train de se faire* afin de saisir toute la complexité de l'imbrication de différentes

description. Blundo Giorgio, Olivier de Sardan Jean-Pierre, Paris, Éditions de l'EHESS. Dubois Vincent 2010 [1999], *La vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Economica.

³¹ Emerson Robert M., Fretz Rachel I., Shaw Linda L., 1995, *Writing Ethnographic Fieldnotes*, Chicago, University of Chicago Press.

³² West Candace, Fenstermaker Sarah, 1995, « Doing Difference », *Gender & Society* n° 9, p. 8-37; West Candace, Zimmerman Don. H., 1987, « Doing Gender », *Gender & Society*, n°2, p. 125-151.

normes, catégories ou croyances, rendues dominantes ou marginales dans des interactions. En considérant le genre avant tout comme un accomplissement pratique³³, il convient de s'interroger sur les manières de déceler comment le genre organise des ordres d'interaction et prend sens dans une situation donnée. À cette fin, l'observation (directe ou participante) semble particulièrement pertinente, si tant est qu'elle soit suffisamment armée. Puissant outil d'investigation des dimensions sexuées et genrées du monde social, les lunettes du genre restent toutefois difficiles à endosser. En partageant les heurs et malheurs de nos recherches empiriques, cet atelier doctoral entend contribuer à les rendre plus opérantes.

Voici les questions qui retiennent particulièrement notre attention :

Qu'est-ce qu'observer le genre *in situ* ? Comment mener des observations quand on s'intéresse au « genre » ? Dans quelles circonstances (terrains, situations, lieux, types d'interaction, etc.) ? Qui et quoi faut-il observer ? Quelles situations choisir ? Selon quels critères les échantillonner pour repérer si le genre y est une « variable » pertinente ? Est-ce que la mise en perspective de différentes situations permet de mieux comprendre si le genre entre en ligne du compte ? Quels éléments faut-il systématiquement intégrer à la description ? Que voit-on réellement lorsqu'on observe les activités *en train de se faire* ? Enfin, puisque qu'observer et décrire le genre en situation conduit nécessairement à penser aussi les opérations de description, susceptibles d'être elles-mêmes organisées par des catégorisations de genre, enquêter sur le genre, revient de fait également à interroger les dimensions sexuées et genrées de l'enquête. Si les différences de classe et de statut social entre enquêteur/trice et enquêté·e·s ont de longue date été convoquées dans l'analyse de la relation d'enquête, la prise en compte de la dimension sexuée demeure encore trop souvent un angle mort de la démarche ethnographique. Nous invitons donc les communicant·e·s à penser genre et ethnographie en considérant aussi ce que le genre produit *in situ* dans la conduite même de l'enquête.

Les propositions sont à envoyer aux organisatrices de l'atelier :

annesophie.vozari@gmail.com, Isabelle.Zinn@unil.ch

Ethnographies du droit hors les murs

Corentin Durand, Baptiste Sellier

Comment étudier le droit dans la diversité de ses manifestations, de ses usages et de ses effets ? Comment le saisir au-delà des points d'observation traditionnels de la sociologie et de l'anthropologie du droit ? A la croisée de ces deux interrogations, cet atelier voudrait être l'occasion d'inviter des doctorant.e.s et jeunes chercheur.se.s à interroger ce que la prise en

³³ Malbois Fabienne, 2011, « Les catégories de sexe en action. Une sociologie praxéologique du genre. » *Sociologie 2* : 73-90. Mondada Lorenza, 2011, « Le genre en action: la catégorisation des locuteurs comme production située des participants dans l'interaction » *in* A. Duchêne et C. Moïse (éds.), *Langage, genre et sexualité*. Montréal, Edition Nota Bene, p. 115-143.

compte d'éléments juridiques peut apporter à leurs ethnographies, et ce que ces observations peuvent apporter en retour à la compréhension des phénomènes juridiques.

L'atelier voudrait dans un premier temps réintroduire une incertitude sur les *lieux du droit*. La sociologie et l'anthropologie se sont longtemps focalisées sur des institutions et des activités fortement structurées par leur cadre légal, ou directement productrices de normes juridiques : Conseil d'État³⁴, Médiateur de la République³⁵, justice administrative et guichets administratifs³⁶, justice pénale³⁷, prisons³⁸, etc. Cet atelier est une invitation à déplacer le regard et à enquêter sur la manière dont le droit se manifeste et sur les effets qu'il produit sur des terrains où il est moins immédiatement saisissable.

Qu'observe-t-on lorsqu'on cherche à rendre compte d'usages et d'effets du droit en situation ? Sous quelle(s) forme(s) le droit se rend-il descriptible ? Mettant à distance toute définition préalable de ce qu'est le droit, on voudrait inviter les participants à interroger la diversité de ses manifestations. Si la sociologie et l'anthropologie du droit ont traditionnellement opposé le droit comme ensemble de textes (*law in the books*) et comme ensemble d'actions, émanant essentiellement de professionnels judiciaires et administratifs (*law in action*), cette distinction mérite d'être réinterrogée et enrichie. Ainsi, les travaux sur l'enseignement du droit³⁹ ou le courant de recherche consacré à la « conscience du droit »⁴⁰ invitent à penser le juridique comme un ensemble de modes de perception et de mises en sens de la réalité sociale. Dans cet ordre d'idées, le droit étatique entretient un certain type d'articulation, que l'ethnographie permet d'élucider, avec des ordres normatifs concurrents⁴¹,

³⁴ Latour Bruno, 2004, *La fabrique du droit, une ethnographie du Conseil d'État*, Paris, La Découverte.

³⁵ Revillard Anne et alii, 2011, *La fabrique d'une légalité administrative. Sociologie du Médiateur de la République*, Rapport final de recherche, Université Paris 13/ CERAL.

³⁶ Contamin Jean-Gabriel et alii, 2009, *Le recours à la justice administrative. Pratiques des usagers et usages des institutions*, Paris, La Documentation Française ; Weller, Jean-Marc, 1999, *L'État au guichet : sociologie cognitive du travail et modernisation administrative des services publics*, Paris, Desclée de Brouwer.

³⁷ Herpin Nicolas, 1977, *L'application de la loi. Deux poids, deux mesures*, Paris, Seuil ; Dodier Nicolas et Janine Barbot, 2011, « De la douleur au droit » in Mathieu Berger, Daniel Cefaï, Carole Gayet-Viaud (dir.), *Du civil au politique. Ethnographies du vivre ensemble*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang.

³⁸ Benguigui Georges, Antoinette Chauvenet, François Orlic, 1994, « Les surveillants de prison et la règle », *Déviance et société*, vol. 18, n°3, p. 275-295.

³⁹ Mertz Elisabeth, 2007, *The Language of the Law School. Learning to "Think Like a Lawyer"*, New York, Oxford University Press ; Biland Émilie et Liora Israël, 2011, « À l'école du droit : les apports de la méthode ethnographique à l'analyse de la formation juridique », *Les Cahiers de droit*, vol. 52, n°3-4, p. 619-658.

⁴⁰ Ewick Patricia et Susan Silbey, 1998, *The Common Place of Law*, Chicago, The University of Chicago Press ; Merry, Sally E., *Getting Justice and Getting Even. Legal Consciousness Among Working-Class Americans*, Chicago, The University of Chicago Press, 1990

⁴¹ Chauveau Jean-Pierre et alii, 2001, « La pluralité des normes et leurs dynamiques en Afrique. Implications pour les politiques publiques », in Gérard Winter, *Inégalités et politiques publiques en Afrique*, Paris, Karthala.

y compris sous la forme de l'expérience d' « avoir des droits »⁴². Une attention particulière pourra également être portée sur les supports matériels qui introduisent et véhiculent des éléments juridiques dans différents univers sociaux.

Une deuxième série de questions porte sur les effets de la mobilisation de ces différentes formes juridiques. Il s'agit de saisir comment la référence à des normes, des pratiques ou des raisonnements juridiques opère dans les situations observées. En particulier, l'observation conduit-elle à penser une spécificité des normes juridiques dans l'orientation et la régulation de l'action ? Il ne s'agit pas d'extraire artificiellement le juridique de la diversité des pratiques qui le mobilisent, mais au contraire de se donner le moyens de le réinscrire dans une pluralité de modes d'action, de justification et de régulation. Enfin, dans une approche constitutive du droit⁴³, on voudrait interroger non seulement la manière dont le droit participe à la régulation et à l'orientation des pratiques, et dont celles-ci participent à la constitution du droit⁴⁴.

Les propositions sont à envoyer aux organisateurs de l'atelier :

corentin.durand@ens.fr, baptiste.sellier@gmail.com

La relation documentaire : une ethnographie par l'image

Jonathan Larcher, Noémie Oxley

Dans de nombreuses pratiques d'enquête, les chercheurs emploient la caméra et l'appareil photographique. Ces outils sont fréquemment utilisés comme ressources descriptives face à des phénomènes insaisissables uniquement par l'observation et l'écriture. Dans le cadre de cet appel, nous ne nous attarderons pas sur ce premier usage pour interroger plus spécifiquement l'expérience de l'anthropologue ou du sociologue qui recourt à ces outils sur le terrain.

Le dispositif de prise de vue est très souvent l'enjeu d'un certain nombre de relations sociales : le chercheur peut restituer les images réalisées aux sujets filmés ou photographiés ; ils peuvent de leur côté contribuer à l'organisation du récit en cours. Pour accéder à certaines situations, le chercheur obéit par exemple à des commandes : Il peut filmer des cérémonies, des rituels, des fêtes familiales, ou photographier des portraits. Il suit parfois une figure d'autorité dont il constitue presque irrémédiablement un appareil symbolique. Inversement, il peut enregistrer certaines situations en dépit des réticences des personnes filmées.

Contrairement à l'ethnographe, l'activité du preneur d'images est immédiatement compréhensible pour les personnes qu'il rencontre. Elle provoque ainsi chez ses interlocuteurs des attentes normatives avec lesquelles il doit composer. C'est l'ensemble de ces transactions,

⁴² Arendt Hannah, 2005, *Le Système totalitaire*, Paris, Le Seuil ; Somers Margaret, 2008, *Genealogies of Citizenship. Markets, Statelessness, and the Right to have Rights*. Cambridge, Cambridge University Press.

⁴³ Hunt Alan, 1993, *Explorations in Law and Society : Toward a Constitutive Theory of Law*, New York, Routledge.

⁴⁴ Moore Sally Falk., 2000 [1978], *Law as Process : An Anthropological Approach*. Oxford, James Currey Publishers ; Cottureau Alain, 2002, « Droit et bon droit. Un droit des ouvriers instauré, puis évincé par le droit du travail (France, XIXe siècle) », *Annales HSS*, p. 1521-1557.

au quotidien, lors de la prise de vue ou de la restitution des images, qui constitue la relation documentaire. Celle-ci fera l'objet de notre atelier.

Cet appel est donc destiné aux vidéastes-ethnographes et photographes-ethnographes qui ont choisi de faire de la réalisation d'un film ou d'un travail photographique le champ d'une enquête ethnographique. Les communications porteront plus précisément sur les relations engagées entre le filmeur ou le photographe et les personnes filmées ou photographiées. Elles s'inscriront dans l'un des trois axes présentés ci-dessous.

1. La réalisation simultanée d'une enquête ethnographique et de vidéos / photographies fait peser des contraintes sur les deux dispositifs. Si la visibilité du dispositif de prise de vue est un atout pour l'intégration de l'ethnographe parmi ses interlocuteurs, en quel sens est-il contraint de décevoir les attentes normatives suscitées par sa présence ? Inversement, quelles sont les contraintes de l'enquête sur le temps du tournage ? Par exemple, de quelle façon l'inscription dans la communauté d'accueil – avec les contraintes de l'hospitalité – influence-t-elle sur le choix des personnages principaux d'un film ou de photographies ?

2. Les relations ethnographiques qui prennent forme au jour le jour se prolongent-elles dans l'instant de la prise de vue entre des personnes « filmantes » et des personnes « filmées⁴⁵ » ? Les relations nouées entre ces deux parties lors des situations filmées ne sont pas moins “naturelles” que celles engagées entre l'ethnographe et ses amis ou informateurs. Comment la situation filmée éclaire-t-elle – on pourrait même dire exacerbe – les enjeux et les rapports de pouvoir induits par la situation ethnographique elle-même ? Quelles sont les actions déployées par les personnes filmées pour réagir à ce rapport asymétrique, « de la présence pleine » à « l'absence éloquente⁴⁶ » ?

3. L'enregistrement automatique du réel et la production d'une image analogique ne doivent pas être conçues comme le décalque transparent et immédiatement signifiant de la culture des sujets représentés. Comment les différentes modalités d'accord, de négociation ou de confrontation qui émergent lors de cette relation entre le filmeur/photographe et les sujets filmés ou photographiés produisent-elles un savoir sur l'espace social et la culture représentés ? En constituant des relations sociales, les deux parties mobilisent des ressources qu'elles engagent dans la situation filmée/photographiée. En quel sens leur relation est-t-elle révélatrice d'identités personnelles ou de statuts sociaux, d'une mémoire collective, et de savoirs sur l'image des personnes filmées ? Peut-elle à l'inverse éclairer la pudeur ou le voyeurisme ethnocentriques du filmeur ou du photographe-ethnographe ?

Les propositions sont à envoyer aux organisateurs de l'atelier :

larcherj@hotmail.fr, noemioxley@yahoo.com

⁴⁵ Lallier Christian, 2009, *Pour une anthropologie filmée des interactions sociales*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines.

⁴⁶ Daney Serge, 1991, *Devant la recrudescence des vols de sac à main. Cinéma, télévision, information*, Lyon, Aléas Éditeur.